



Le Voisin III
Avion de Frantz & Quenault

DU COTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE FRANTZ ET QUENAUT

OUVERTURE EN " HORAIRES AMÉNAGÉS " :

Mardi : 09h30– 11h30, Mercredi : 14h30-17h00 , Jeudi : 16h-18h et Samedi 10h-12h

L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2021 !



DERNIÈRE DISTRIBUTION DE SACS DE TRI

SAMEDI 23 JANVIER 2021 de 9h00 à 12h00

Salle de la médiathèque du bas

Entrée par la cour de l'école, sortie par la rue du Moulin

En cas d'absence, un voisin peut récupérer votre dotation

Informations « ORANGE »

La commune est aujourd'hui éligible à la Fibre Orange. Chaque habitant peut tester l'éligibilité de son domicile via le site : <https://reseaux.orange.fr> (onglet « couverture réseaux »).

Pour souscrire à la Fibre d'Orange, vos administrés pourront choisir le canal de vente qui leur convient le mieux.

- En se rendant dans une boutique Orange, prise de rendez-vous obligatoire, via le site www.orange.fr ou l'application mobile « Orange et moi » ,
- Sur notre site internet orange.fr,
- En contactant notre service clients par téléphone au 3900 ou 3901 s'il s'agit de professionnels.

Reprise des activités de démarchage en porte à porte en respectant les mesures de prévention sanitaire.

Mise en place d'un catalogue des artisans/commerçants et entreprises de la commune sur le site Internet.

Vous avez la possibilité de faire référencer votre activité sur le site internet de la commune. Pour cela rien de plus simple, il suffit de remplir le formulaire en allant sur le site de la commune (www.joncherysurvesle.com) dans la rubrique **entreprises, commerces et artisans**. Votre entreprise et les informations renseignées via le formulaire apparaîtront dans la rubrique **entreprises, commerces et artisans**. Une première publication est planifiée en janvier 2021 pour les formulaires reçus d'ici-là.

(*) Réservé aux entreprises dont le siège social est basé à Jonchery sur Vesle.



Ne pas jeter sur la voie publique



Le Joncavidulien

Bulletin municipal

Janvier 2021

Mairie de Jonchery-sur-Vesle
Place René Sarrette
51140 JONCHERY SUR VESLE

Contacts :

☎ 03.26.48.50.03

✉ mairie.joncherysurvesle@wanadoo.fr

Sites :

🌐 <http://www.joncherysurvesle.com>

Facebook : Village de Jonchery sur Vesle

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Jeudi de 17h à 19h.

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h. Le samedi de 9h à 12h.

Pas d'accueil téléphonique le mercredi après-midi.

Médiathèque municipale :

1 ter rue du Moulin

51140 Jonchery-sur-Vesle

03.26.48.52.71

<http://jonchery-pom.c3rb.org>

mediatheque.joncherysurvesle@wanadoo.fr

La Poste :

2 rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle

Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30.

Samedi de 10h00 à 12h00.

Maison France Services :

Rue du Marché

51140 Jonchery-sur-Vesle

Lundi : 13h15-18h00

Mardi : 9h00-11h30 ; 13h30-19h00 sur R.D.V.

Mercredi : 9h00-12h00 ; 13h30-18h00

Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 13h30-17h00

Samedi : 10h00-12h00

☎ 03 26 08 36 44

Numéros utiles :

Véolia : 09 69 39 04 98

Pour transmettre les relevés :

www.service.eau.veolia.fr

Enedis : 09 72 67 50 51

GRDF : 0 800 47 33 33

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, il est temps de tourner la page.

Chaque année apporte son lot de joies mais aussi de peines, nous le savons tous, mais ce n'est pas une raison pour se laisser aller au pessimisme et sacrifier les traditions.

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel municipal se joignent à moi pour vous souhaiter

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines. Plus que jamais nous vous souhaitons une bonne santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

Que 2021 nous permette à nouveau des rassemblements festifs, de retrouver la sérénité et la liberté.

L'équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme et détermination.

Les projets ne manquent pas : construction de l'atelier communal, réparation du toit du bâtiment du tennis, de l'église, campagne d'égouttage, fleurissement, animations, nouveaux supports de communication, sécurité...

Cette année ne sera pas encore facile pour nos associations et nos commerçants, soutenons-les.

Ils sont indispensables à la vie de notre commune.

Continuons à respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires afin de se débarrasser au plus vite de ce virus minuscule qui a réussi à bouleverser nos vies.

Prenez soin de vous, et n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous sommes à votre écoute.

A bientôt

Nadine Poulain

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

(L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie)

Séance du 6 JANVIER 2021

Présents : 19

Pouvoirs : 0

Excusés: 0

Extrait des délibérations

Délibération D 2021 1 1 : CONSTRUCTION BATIMENT TECHNIQUE COMMUNAL :

Attribution des marchés de travaux

Madame le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée, a été lancé le 15 octobre 2020 en vue de l'attribution des travaux de l'opération citée en objet.

Lot 01 : VRD –ESPACES VERTS

Lot 02 : GROS OEUVRE

Lot 03 : CHARPENTE METALLIQUE

Lot 04 : COUVERTURE BARDAGE

Lot 05 : MENUISERIES EXTERIEURES –SERRURERIE

Lot 06 : DOUBLAGES –CLOISONS- FAUX PLAFONDS-MENUISERIES INTERIEURES

Lot 07 : REVETEMENT DE SOLS-FAIENCE

Lot 08 : PEINTURE

Lot 09 : ELECTRICITE-VMC- CHAUFFAGE

Lot 10 : PLOMBERIE SANITAIRES

Les travaux étaient estimés à 405 748,00 € HTVA

Les critères de sélection fixés dans le règlement de consultation sont les suivants :

- La valeur technique de l'offre (60 %)

- Le coût de la prestation (40 %)

Après analyse des offres, il a été décidé d'attribuer les lots suivants aux entreprises présentant les offres économiquement les plus avantageuses à savoir :

Lot 02 : GROS OEUVRE : à l'entreprise FERRER pour un montant de 64 619,40 € HTVA.

Lot 03 : CHARPENTE METALLIQUE : CARDOT, pour un montant de 48 159,06 € HTVA.

Lot 08 : PEINTURE : PINO pour un montant de 4 300,00 € HTVA

Lot 09 : ELECTRICITE : EGD, pour un montant de 26 817,37 € HTVA.

- D'engager les négociations conformément aux dispositions du règlement de consultation avec les entreprises ayant répondu pour les lots :

Lot 01 : VRD ESPACES VERTS, à savoir : **SOLOTRA, SRTP, LA GRAND RUELLE.**

Lot 04 : COUVERTURE BARDAGE, à savoir : **BAMECO, CIBETANCHE, GOMBERT.**

Lot 05 : MENUISERIES EXTERIEURES SERRURERIE, à savoir : **FRECHIN, KIEFFER, APB.**

Lot 06 : Doublages cloisons faux plafonds menuiseries intérieures, à savoir : **AA MEREAUJC, SER, EGD.**

Lot 07 : Revêtement de sols faïence, à savoir : **CALLEBAUT, CAR ISO FACADE, PINO.**

Lot 10 : PLOMBERIE SANITAIRES, à savoir :

MISSENARD, HABITAT CONFORT, EG REFREGIRATION

Au vu du rapport d'analyse des offres après négociation, établi par le maître d'œuvre et après classement de ces dernières, il a été décidé

D'attribuer les lots aux entreprises présentant l'offre la plus avantageuse à savoir :

Lot 01 : VRD à l'entreprise **SO LO TRA** pour un montant de **89 312,20 € HTVA.**

Lot 04 : COUVERTURE BARDAGE à l'entreprise **BAMECO** pour un montant de **96 686,28 € HTVA .**

Lot 05 : MENUISERIES EXTERIEURES SERRURERIE à l'entreprise **FRECHIN** pour un montant de **28 864,00 € HTVA.**

Lot 06 : DOUBLAGES CLOISONS FAUX PLAFONDS MENUISERIES INTERIEURES à l'entreprise **AA MEREAU JC** pour un montant de **27 631,97 € HTVA.**

Lot 07 : REVETEMENT DE SOLS FAIENCE à l'entreprise **CALLEBAUT** pour un montant de **8 500,00 € HTVA.**

Lot 10 : PLOMBERIE SANITAIRE à l'entreprise **MISSENARD** pour un montant de **13 500,00 € HTVA.**

Le montant définitif du marché des travaux du bâtiment communal s'élève à la somme de 408 390,28 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire :

- À signer les marchés de travaux avec les entreprises économiquement les plus avantageuses pour les montants rappelés ci-dessus .

- À solliciter une subvention auprès du Département.

- À demander une dérogation au Département afin de pouvoir commencer les travaux avant la décision de l'attribution de l'aide.

- Une subvention de 144 600 € a déjà été accordée au titre de la DETR.

Délibération D 2021 1 2 : DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Vu les articles L 2121-29, L 2122-22 et L.2122-23,

Vu la demande de subvention de l'association ONCOBLEUETS-COURLANCY du 02 décembre 2020,

Vu la demande de subvention du SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS du 17 décembre 2020,

Considérant les actions apportées par ces associations au niveau local,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE :

D'attribuer une subvention à l'association ONCOBLEUETS-COURLANCY pour un montant de 200 €.

D'attribuer une subvention au SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS pour un montant de 200 €.

Ces montants seront déposés sur le budget communal 2021 dans l'imputation 6574.

Informations diverses

Madame le Maire informe :

Les travaux d'assainissement route Nationale devraient se terminer fin janvier.

Les travaux rue des Chanvres reprennent, les riverains doivent continuer à déposer les ordures ménagères et les sacs de tri dans les bacs situés au bout de la rue Quenot.

Le panneau d'informations lumineux à l'entrée de la commune a fait l'objet d'un sinistre, l'entreprise sur place ayant relevé le numéro du camion, un constat a été établi, le panneau sera réparé dès la fin des travaux pour éviter une récurrence.

Le nouveau module de « colombarium » sera installé fin janvier dans le nouveau cimetière.

Monsieur Philippe REMEN, Adjoint à la Communication :

Le panneau d'affichage à l'entrée ne nous permet plus d'afficher des informations. Se reporter à la page Facebook ou sur le site de la commune pour suivre l'actualité.

Un premier bulletin municipal recensant les activités réalisées sur la commune en 2020 est en cours d'élaboration. La publication et la distribution de ce bulletin devrait intervenir fin mars 2021.

Déjà 13 entreprises ont répondu à notre appel et ont transmis leurs informations pour une parution sur le site internet. Nous laissons encore un peu de temps pour les autres commerçants / artisans et entreprises. Fin janvier nous procéderons à une première publication de ces informations.

Madame Sophie JOUEN, Adjointe au Fleurissement :

Après des fêtes de fin d'année calmes et agréables malgré tout ; l'heure d'enlever les habits de lumière et autres décorations est arrivée.

Le projet du fleurissement pour le printemps est sur le point d'éclorre. Plusieurs perspectives se dessinent pour la nouvelle année avec l'espoir de pouvoir avancer.

Monsieur Christophe NILLESSE, Adjoint à l'Aménagement et à la sécurité :

La première phase des diagnostics réglementaires qui avait été prévue est réalisée. Il va falloir maintenant passer en revue les différents rapports et mener les travaux nécessaires.

Parallèlement, une consultation de l'équipe municipale est en cours afin de définir les orientations de la commission pour les années à venir. Une synthèse de cette consultation sera établie et présentée lors du conseil municipal de Mars ou Avril 2021.

Madame Catherine GERMOND, Adjointe aux Bâtiments :

Les membres du conseil municipal avaient délibéré sur l'acceptation de l'Avant-Projet-Détaillé.

Le 15 octobre, parution de l'avis d'appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée en vue de l'attribution des travaux. Les entreprises avaient jusqu'au 9 novembre 12H pour rendre leur remise des offres.

Le 7 décembre, Madame le Maire et des membres de la commission bâtiment ont assisté à la réunion d'analyse des offres présentée par le maître d'œuvre et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Suite à cette première analyse des offres établie par le maître d'œuvre, 4 lots ont déjà pu être attribués aux entreprises qui présentaient les offres économiquement les plus avantageuses. Il a ensuite été décidé d'engager des négociations conformément aux dispositions du règlement de consultation avec les entreprises ayant répondu pour les 6 autres lots. Après négociation et au vu du nouveau rapport d'analyse des offres et après classement de ces dernières, les 6 derniers lots ont été attribués.

Le montant total des travaux sera de **408 390,28 € HTVA.**

Les travaux vont bientôt pouvoir commencer !

Monsieur Manuel MARX, Adjoint aux Espaces Verts et à la voirie :

La dernière opération d'abattage s'est déroulée dans le parc. Les arbres sont presque tous sécurisés à présent. La commission voirie et espaces verts va procéder au recensement et à la priorisation des voiries à transmettre à la Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGR) pour les futures réfections.

Plusieurs plaintes sont remontées en Mairie concernant la vitesse élevée des voitures sur certaines rues, une étude sera menée en partenariat avec la CUGR et le Département pour trouver des solutions si toutefois elles existent.

Madame Sandra BANIERE, Conseillère municipale référente à la médiathèque :

La situation sanitaire met pour le moment en suspens les projets, mais Alexis, les bénévoles et les membres de la commission se tiennent prêts à relancer les activités.

Toutefois, le point positif c'est que la médiathèque est ouverte aux usagers, dans le respect du protocole. Les retours et emprunts de livres sont donc possibles !

Le prochain conseil municipal se déroulera le 17 février 2021.

Vous avez perdu un objet ?

Il a peut-être été rapporté !

N'hésitez pas à contacter la Mairie

au 03 26 48 50 03